



SUD-SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier : PSX 45
Email : sud.loirecentre@free.fr Tél : 02.38.41.52.84
Site internet : www.sudbpce.com Facebook : Sud BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 11 Janvier 2022

Négociation Annuelle Obligatoire TOUT AUGMENTE SAUF LES SALAIRES !

Malgré un contexte économique très favorable pour la CE Loire-Centre (Résultat Net 2021 attendu à 55,3 M€), nous avons eu droit dès la 1^{ère} réunion de NAO, jeudi 6 janvier, aux jérémiades d'Élise PAQUET.

- ⇒ « Je ne sais pas si la situation économique de l'entreprise permettra quoi que ce soit au niveau local ». Selon Mme Paquet, les résultats financiers sont insuffisants vis à vis des autres CE alors qu'à la dernière commission économique, elle nous vantait la solidité financière de notre entreprise !
- ⇒ « J'arrête de vouloir rattraper les autres caisses au niveau de la moyenne des rémunérations fixes ». Sauf erreur de notre part, la Direction n'a jamais eu cette intention ! Lorsqu'il s'agit d'augmentation générale des salaires, accélérer ne fait pas partie de son vocabulaire ... Et pourtant, la différence en défaveur des salariés de LC à fin 2020 est de 2 160 € par rapport à la moyenne des salaires de l'ensemble des CE !
- ⇒ « Si on n'est pas content, on va dans une autre caisse pour avoir un meilleur salaire ». Bon nombre de salariés sont déjà partis de l'entreprise pour des raisons salariales ces dernières années. Malheureusement avec ce type de commentaire, d'autres suivront le même chemin !

AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST MAINTENANT !

Cette année, ce sujet est devenu particulièrement d'actualité. En effet, l'inflation est repartie fortement à la hausse en 2021 (au moins 2,8% selon l'INSEE) entraînant une baisse de pouvoir d'achat pour tous. De plus, l'année commerciale et les résultats financiers projetés de l'entreprise sont excellents, grâce à l'implication sans faille des salariés, dans un contexte sanitaire compliqué et des conditions de travail pour le moins acrobatiques (sous-effectif permanent, turnover incessant, charge de travail démesurée, pression commerciale au quotidien, etc.).

RENDICATIONS SALARIALES SUD-SOLIDAIRES

- ⇒ **SUD-Solidaires revendique une augmentation générale des salaires de 2 %, en plus des 0,8 % prévue nationalement (Pour rappel : 0% en 2021 !!!).**
- ⇒ **Une prime de 1 400 € en plus de la « primette » de 600 € issue de la NAO nationale (ce qui compensera les absences de primes de 2020 et 2021).**

A la deuxième réunion de NAO prévue fin janvier, nous présenterons à la direction notre cahier revendicatif complet afin d'améliorer structurellement les salaires et les conditions de travail.

Nous ne demandons pas la lune comme le parachute doré de l'ancienne Présidente, mais simplement la reconnaissance de l'engagement soutenu et constant des salariés par une rémunération adaptée.



**Elise Paquet doit changer de braquet pour la suite de la NAO
sinon la démobilisation du personnel risque de s'amplifier et
le Président pourra dire adieu à son accélération !**

Vos représentants SUD-Solidaires : Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Damien PINSULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Florine BERHOUE - Laurent PERRAULT - Corinne RIGUIDEL - Gêrôme TOURNOIS - Flore GERMAIN - Maryline BALLANGER - David GANDON - Alain QUESNE

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / SUD-Solidaires